MAIRIE DE
L'ILE D'YEU

Point tri Neptune - Guide pour les usagers

VOUS POSSEDEZ UNE CARTE D'ACCES

Pour les ordures ménagères et les emballages :

1 – Présenter la carte d'accès sur le lecteur de la colonne quelques secondes ;

2 – Le voyant vert s'allume : le système se déverrouille ;

3 – Utiliser la poignée et/ou la pédale pour ouvrir le tambour ;

4 – Maintenir le tambour ouvert et déposer vos déchets sans forcer 1 sac d'un volume de 60 litres maximum par apport ;

5 – Lâcher la poignée/pédale, le tambour se referme automatiquement.

VOUS NE POSSEDEZ PAS DE CARTE D'ACCES

Pour les ordures ménagères :

– Régler avec votre carte bancaire en utilisant votre téléphone - scanner le QR Code ou se rendre sur le lien indiqué sur les colonnes d'ordures ménagères puis suivre les instructions données.
Apport = 2€90.

Pour les emballages :

– Rendez-vous dans un des points tri de l'île.

Autres informations :

- Une ouverture de trappe = 1 apport
- Les colonnes papier et verre sont en accès libre.
- L'apport pour les emballages est en accès contrôlé mais GRATUIT
- Le coût de l'apport d'ordures ménagères est de 2€90 hors forfait

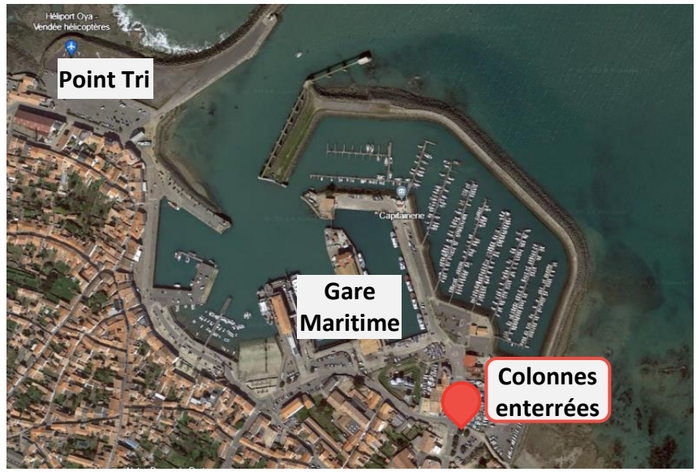

Afin que les colonnes puissent être collectées, les dépôts à terre sont INTERDITS sous peine de poursuites !

INFORMATIONS au 02 51 59 49 59 – dechets@ile-yeu.fr